

La République Tchèque

Les Cahiers du CIJ


Secteur **F**

Europe/International

F.3. Pays européens

14. La République Tchèque

Mots clefs pour cette fiche : Slovaquie, Bratislava, Danube, Krahule

<p>Intitulé officiel :</p> <p>Superficie :</p> <p>Population :</p> <p>Capitale :</p> <p>Principales villes :</p> <p>Langue :</p> <p>Population et ethnies :</p> <p>Religions :</p> <p>Institutions politiques :</p> <p>Santé :</p> <p>Décalage horaire :</p> <p>Electricité :</p> <p>Poids et mesures :</p> <p>Monnaie :</p> <p>Climat :</p> <p>Préfixe téléphonique :</p>	<p>République tchèque</p> <p>78 864 km²</p> <p>10 260 000 habitants</p> <p>Prague (1,2 million d'habitants)</p> <p>Brno, Ceske Budejovice, Plzen</p> <p>Tchèque, morave, slovaque</p> <p>Tchèque (94 %) avec des minorités slovaques (3%), moraves, polonaises, allemandes et tziganes</p> <p>Catholique, protestant</p> <p>Démocratie parlementaire</p> <p>Aucun risque particulier, aucun vaccin</p> <p>Heure GMT/UTC + 1</p> <p>220 V, 50 Hz (courant alternatif)</p> <p>Système métrique</p> <p>La Couronne Tchèque</p> <p>Continental - été chaud, printemps et automne très agréables, hiver assez froid</p> <p>420 (420 2 pour Prague)</p>	
--	--	---



Numéros de téléphones importants

Urgences médicales : 112
Service Ambulance : 155
Police : 158
Pompiers : 150
Police : 156
Secours Routiers : 1230, 1240
Renseignements : 12 444

Présentation

La République tchèque constitue depuis toujours le carrefour des cultures européennes. Le caractère culturel des villes, des habitations rurales et des sites thermaux sont typiques de ces influences multiples.

La République tchèque, benjamine des États européens, est née en

1993 après la partition de la République fédérative tchécoslovaque. En 2002, elle a reçu l'invitation officielle à adhérer à l'Union européenne. Elle est membre titulaire de l'OTAN.

Population

Les Tchèques représentent 90% de la population également constituée

de Moraves (3,7%) et de Slovaques (1,9%) ainsi que de nombreuses minorités : Polonais (0,5%), Allemands (0,4%), Roms, Hongrois, Ukrainiens, Russes, Bulgares et Vietnamiens. 16% des Tchèques sont âgés de moins de 15 ans. Première région par la superficie, la Bohême centrale - au centre de laquelle se situe Prague - est la région la plus peuplée.

Climat

La République tchèque doit la rigueur de son climat à sa situation relativement éloignée de la mer, au cœur de l'Europe. Le climat est semi-continentale, caractérisé par des hivers longs souvent rigoureux et des précipitations en été. Cependant, la présence des montagnes entraîne des différences sensibles d'une région à l'autre et les amplitudes thermiques annuelles tendent à augmenter d'ouest en est.

Capitale

Prague a été fondée au IX^{ème} siècle au bord de la rivière Vltava. La légende attribue la fondation de Prague à la princesse Libuše de la Premyslid dynastie qui prophétisa la future gloire de la ville qui « atteindra les étoiles ». Au XIV^{ème} siècle, le roi Charles IV choisit Prague pour sa résidence impériale. Le Roi Charles IV y fonda en 1348 la première université d'Europe centrale qui par la suite porta son nom. Il modernisa aussi la ville et fit ériger de nombreux bâtiments.

Sous le règne de l'Empereur Rudolf II. Au XVI^{ème} siècle, Prague était plongée dans la prospérité.

Elle compte aujourd'hui 1,2 million d'habitants. Cependant Prague est le siège de la Présidence, du gouvernement, du parlement et de la Cour Suprême.

La ville représente un centre industriel, commercial, touristique et culturel. Les visites dans la ville : on peut commencer par le château et la cathédrale St-Vitus, puis déambuler dans la rue Nerudova, voir le pont Charles, la rue Karlova, la place de la vieille ville, la rue Celetná et la place Wenceslas Square où trône le monument dédié à St.-Wenceslas.

À visiter aussi quelques châteaux médiévaux aux alentours de Prague.

Le quartier historique de Mala Strana s'est édifié autour du piton rocheux des Hradcany, alors que la vieille ville commerçante, protégée par ses remparts, s'étend sur la rive droite du fleuve.

Grande place financière et commerciale du pays, Prague est aussi un important centre industriel.

Les hivers y sont longs et rigoureux (jusqu'à - 20°C) et les étés chauds (jusqu'à 32°C).

Site internet en tchèque :

<http://www.praha-mesto.cz>

Site en anglais :

<http://www.prague-city.cz>

Nature

La nature de la République tchèque et ses forêts et montagnes ont été, depuis toujours, peuplées et cultivées. En dépit de ces interventions de l'homme, on y trouve, aujourd'hui encore, des endroits superbes, intacts et sauvages, offrant des décors et formations naturels uniques en leur genre. Nombre d'espèces d'animaux qui y vivent encore – le loup, le chat sauvage, le lynx, la grande outarde et le tétras – ne sont plus à rencontrer que dans les livres ou les jardins zoologiques.

Dans le monde souterrain – grottes :

Labyrinthes de grottes reliés par des rivières souterraines, salles de concrétions calcaires aux stalagmites et stalactites uniques, immenses dômes recelant des traces préhistoriques, rivière se frayant un chemin à travers le plus grand gouffre tchèque à une profondeur de centaines de mètres sous la surface de la terre

Les Skanzens ou musées de constructions populaires en plein air :

Comment vivait-on dans le passé ? L'architecture rurale régionale est présentée sous la forme d'un village typique composé de maisons équipées des meubles qui étaient jadis habituels dans la région. À plusieurs reprises au cours de l'année, par exemple lors de la fête foraine, ce site reprend vie avec les costumes populaires, la musique traditionnelle et les danses folkloriques et l'air est chargé de l'appétissante odeur des gourmandises de la cuisine tchèque.

Lorsque l'on regarde les femmes vêtues de leurs beaux costumes traditionnels s'affairer autour des fours qui équipent les habitations rurales, on oublie que l'on se trouve en fait dans un musée en plein air.

Les jardins zoologiques :

La liste des lieux intéressants à visiter en République tchèque comprend aussi l'offre de jardins zoologiques qui diffèrent, l'un de l'autre, par leur étendue et leur spécialisation. Ces complexes sont d'habitude bien accessibles, tant pour les visiteurs arrivant en voitures particulières que pour ceux qui préfèrent les transports en commun. Ils offrent souvent des programmes spéciaux pour les enfants et les visiteurs adultes. La

visite d'un jardin zoologique peut ainsi devenir une excursion de toute la journée pour toute la famille.

Religion

La principale religion est le catholicisme mais moins de 40% des Tchèques se disent catholiques et moins encore assistent aux offices. L'Eglise hussite est la seconde religion du pays. Il existe également plusieurs églises d'obédience protestante. Forte de 6 000 membres à Prague, la communauté juive est également présente à Ostrava et à Brno.

Les Jours fériés en République tchèque

Les jours de fête et les jours fériés sont très largement suivis dans le pays.

Le 30 avril, la version tchèque de Walpurgisnacht, Paleni Carodejnic (bûcher des sorcières), est une fête préchrétienne destinée à chasser le démon.

Ce sont aujourd'hui les feux de joie qui laissent place aux bûchers, comme sur l'île de Kampa et autour des villes.

- **1^{er} janvier** : Nouvel an
- Lundi de Pâques
- **1^{er} mai** : Fête du travail
- **8 mai** : Jour de la libération (1945)
- **5 juillet** : Arrivée de Cyrille et Méthode en Moravie
- **6 juillet** : Maître Jan Hus (1415)
- **28 septembre** : Den české státnosti
- **28 octobre** : Proclamation de l'indépendance de la Tchécoslovaquie (1918)
- **17 novembre** : Journée de combat pour la liberté et la démocratie
- **24 décembre** : Veille de Noël
- **25 décembre** : Noël
- **26 décembre** : Noël

Langue

Le tchèque est une langue slave, branche occidentale et de la famille des langues indo-européennes. Elle est principalement parlée en République Tchèque, ce qui représente environ 12 millions de locuteurs. Le tchèque est très proche du Slovaque et, à un moindre degré, du Polonais. La plupart des adultes tchèques et slovaques sont capables de se comprendre mutuellement sans difficulté, ayant été en contact permanent avec les deux langues par l'intermédiaire de la radio et de la télévision nationales

Le tchèque surprend par son mépris des voyelles. La version locale des « chaussettes de l'archiduchesse » est strc prst skrz krk, qui signifie « colle ton doigt en travers du cou »!

- **Dobry den**: Bonjour
- **Na shledano**: Au revoir
- **Ano/Jo (familier)**: Oui
- **Ne**: Non
- **S dovolenim**: Veuillez m'excuser
- **Prominte**: Désolé
- **Prosim**: S'il vous plaît
- **Dekuji**: Merci
- **Neni zac**: De rien
- **Jak se mate ?**: Comment allez-vous ?
- **Mate volné pokoje ?**: Avez-vous des chambres libres ?
- **Pral bych si pokoj koupelnou**: J'aimerais une chambre avec s.d.b.
- **Mluvite francouzsky ?**: Parlez-vous français ?
- **Dnes**: Aujourd'hui
- **Ted'**: Maintenant
- **Zitra**: Demain
- **Vcera**: Hier
- **Nazdravi !**: Santé !

Tourisme

Facilement accessible depuis la chute du mur de Berlin en 1989, la République tchèque est devenue une destination très en vogue. Mais la République tchèque reste préservée du tourisme de masse. Alors que ses villes bénéficient d'un patrimoine architectural particulièrement bien conservé, ses campagnes vous permettent d'aller à la rencontre de l'hospitalité de ses habitants.

La République tchèque se présente à l'étranger à travers cinq principaux thèmes touristiques :

- Le charme des châteaux, palais et villes historiques
- Vacances actives
- Prague dorée (trois approches : historique, culturelle, pour les jeunes)
- Les stations thermales : lieux de repos et de loisirs
- Monuments religieux et lieux de pèlerinage

Sites internet :

- **Château et citadelles**
<http://www.hradky-zamky-tvrze.cz/new/index.html>
- **Czech list**
<http://www.czlist.cz>
- **Cartes et plans du pays et de Prague**
<http://www.mapy.cz>
- **Ville de Prague Centre d'Information**
<http://www.prague-city.cz>
- **Prague experience**
<http://www.pragueexperience.com>
- **Prague information service**
<http://www.prague-info.cz>
- **Prague Centre de Tourisme**
<http://www.ptc.cz/default.asp>
- **République Tchèque – Présentation touristique officielle**
<http://www.czechtourism.com>

Fêtes et festivals

Chaque jour ou presque constitue pour les Tchèques l'occasion de célébrer un saint. Les jours de fête et les jours fériés sont ainsi largement suivis. Le 30 avril, la version tchèque de Walpurgisnacht, Paleni Carodejnic (bûcher des sorcières), est une fête préchrétienne destinée à chasser le démon. Ce sont aujourd'hui les feux de joie qui remplacent les bûchers, notamment sur l'île de Kampa et à la périphérie des villes. Le reste de l'année réjouit les amateurs de culture avec le Festival international de musique Prazske jaro (Printemps de Prague), qui se déroule en avril et en mai, la Foire internationale du livre de Prague, également en mai, et le Festival Mozart en septembre. Les fêtes de fin d'année donnent lieu à des réjouissances raisonnables dans la majeure partie du pays, mais Prague est alors prise d'assaut par les touristes.

Sites internet Art et Culture

- **Academy of Fine Arts in Prague**
<http://www.avu.cz/avu/eng/english.htm>
- **Academy of Music Arts**
<http://www.amu.cz/>
- **Center for contemporary arts**
<http://www.fcca.cz/>
- **Czech Museum of Fine Arts**
http://www.cmvu.cz/Index_a.html
- **Czech castles**
<http://www.hradu.cz>
- <http://kultura.idnes.cz/vytvarneum.asp>
- <http://pes.eunet.cz/>

Comment circuler

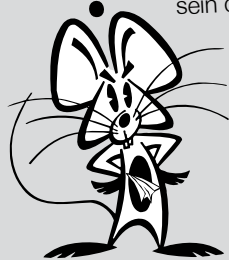
Les vols intérieurs desservent l'ensemble du pays et des liaisons régulières sont assurées entre Prague et Ostrava ainsi qu'entre Prague et Brno. Propres et efficaces, les chemins de fer tchèques couvrent l'ensemble du territoire, mais les bus express constituent souvent une solution plus rapide et plus commode. Si les bus sont plus chers que les trains, ces deux modes de transport restent bon marché. La solution idéale consiste à se déplacer dans le pays en voiture, à moto ou même en vélo. En revanche, on visitera Prague de préférence à pied, en tramway ou en métro.

Sites internet Information Jeunesse

- **Youth Information Center, Prague**
<http://www.icm.cz>
- <http://www.adam.cz>
- <http://www.askcr.cz/Angl.html>
- <http://www.a-tom.cz>
- <http://www.crdm.adam.cz/EN/crdm.html>
- <http://dci.jeja.cz/>
- <http://www.ddmlomnice.cz/info-rang.htm>
- <http://www.icmcr.cz>
- <http://www.icn.cz/>
- <http://www.kruh.adam.cz>
- <http://www.nasedite.cz>

L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La République Tchèque n'existe que depuis le 1^{er} janvier 2003, date de sa séparation avec l'actuelle République Slovaque.



Au Moyen-Âge, le pays tchèque était constitué du Royaume de Bohême et du Margraviat de Moravie au sein du Saint Empire romain germanique. Il est intéressant de noter que quatre princes de la Maison de Luxembourg ont été rois de Bohême :

- **Jean l'Aveugle**, ayant épousé en 1310 Elisabeth, la fille du dernier roi Wenceslas II,
- **Premyslide de Bohême**, son fils (1346), plus connu sous le nom de Charles IV comme empereur du Saint Empire et créateur de la cathédrale St.-Vith ainsi que de la première université d'Europe centrale à Prague,
- Ses petits-fils **Wenceslas** en 1378 et **Siegmund** (1419-1437), tous les deux également empereurs.

Lors de la Guerre de Trente Ans (1618-1648), le royaume de Bohême et le Margraviat de Moravie passent aux Habsbourg, puis à l'Empire d'Autriche-Hongrie (1806).

Après la dislocation de l'Empire à la fin de la Première Guerre Mondiale, les Tchèques de Bohême et de Moravie, unis aux Slovaques ayant fait partie de la Hongrie, acquièrent avec le soutien des Alliés l'indépendance sous le nom de République Tchécoslovaque.

Le pays compte une forte minorité d'Allemands (23,4%) organisés en majorité dans le parti sudète qui offre à Adolf Hitler le prétexte pour l'annexion des régions tchèques frontalières avec l'accord de la France et de la Grande-Bretagne lors du Traité de Munich le 30 septembre 1938.

Le 15 mars 1939, Hitler rompt le Traité, occupe ce qui reste de la Tchèque (la Slovaquie ayant été forcée de proclamer son indépendance) et la transforme en « Protectorat de Bohême et de Moravie ». Il s'ensuit la déportation et l'extermination dans les camps de concentration de centaines de milliers de Tchèques, juifs et tsiganes.

La libération de Prague le 8/9 mai 1945 par l'Armée soviétique permet le rétablissement de la République Tchécoslovaque. Le Traité de Potsdam et les décrets du Président Benes entraînent l'expulsion massive des Allemands sudètes. En 1948, le parti communiste prend le pouvoir par un coup d'Etat et proclame la République Socialiste Tchécoslovaque inféodée à Moscou.

En 1968 commence sous Alexandre Dubcek le « Printemps de Prague » envisageant un « socialisme à visage humain » mais écrasé le 21 août 1968 par les troupes du Pacte de Varsovie. Sous l'impulsion entre autres de l'écrivain Vaclav Havel se crée la Charte 77, mouvement civique pour le rétablissement des Droits de l'Homme soutenu en Europe de l'Ouest et influençant les dissidents en Pologne, Hongrie et RDA. La Charte 77 contribue largement au déroulement pacifique de la « Révolution de velours » de 1989 qui termine le régime communiste et crée la République Fédérale Tchèque et Slovaque dont le premier Président s'appelle... Vaclav Havel !

Le 1^{er} janvier 1993, les deux parties se séparent en République Tchèque et en République Slovaque. En 1993, la République Tchèque adhère au Conseil de l'Europe, en 1999 à l'OTAN et en 2004 à l'Union Européenne.

Le poids du passé semble continuer de peser : ressentiments et craintes par rapport à la Russie, héritière de l'Union Soviétique, ralentissement de la réconciliation avec l'Allemagne entamée en 1997 par la signature de la Déclaration germano-tchèque, les associations de déplacés exigeant l'abolition des Décrets de Benes, méfiance vis-à-vis de la France et du Royaume-Uni pour la « trahison de Munich »...

Si les Tchèques ont voté à 77% (taux de participation : 55%) pour l'entrée de leur pays dans l'UE, c'est sans doute parce que, conscients du fait que leur produit intérieur brut a été supérieur à celui de l'Autriche pendant l'entre-deux-guerres, ils considèrent retrouver ainsi leur place millénaire en Europe perdue depuis. Il s'agit apparemment d'un mariage de raison, pas d'un mariage d'amour, par manque d'alternatives : après l'expérience de l'appartenance forcée au COMECON, le pays semble redouter un nouveau centralisme qui puisse mettre en péril l'identité d'une petite nation dans une grande communauté. Si le soutien de l'UE est espéré pour les réformes (infra-)structurelles indispensables, beaucoup craignent que le chemin vers plus de bien-être matériel ne soit long.

Carte Euro<26

- <http://www.euro26.cz/euro2003/main.php>
- **Information sur les cartes de réduction** (ISIC, IYTC, ITIC, IYHF, Student Advantage) <http://www.gtsint.cz>

Coût de la vie et argent

Monnaie : la couronne tchèque

Prix moyen pour les hôtels et les restaurants :

- **Repas petits budgets :** 3 à 6 €
- **Restaurants catégorie moyenne :** 6 à 12 €
- **Hébergement petits budgets :** 12 à 18 €

- **Hébergement catégorie moyenne :** 18 à 25 €

- **Hébergement de catégorie supérieure :** 122 €

Le coût de la vie est plus élevé dans les grands centres touristiques, notamment à Prague et dans les stations thermales de Bohême, mais reste très abordable pour les visiteurs occidentaux.

Une exception : l'hébergement à Prague coûte aussi cher que dans

n'importe quelle ville d'Europe occidentale. Pour les hôtels petits budgets et campings et en évitant les restaurants, il est possible de vivre ses vacances pour 20 € par jour et par personne en été. Chez l'habitant ou dans un hôtel de catégorie moyenne, tout en prenant les repas dans des restaurants bon marché et en empruntant les transports publics, il faut compter 30 à 38 € par jour. Le budget devra être compris entre 38 et 54 € si l'on tient au confort d'une chambre double avec salle de bain dans un hôtel de catégorie moyenne ou dans une pension, et que l'on souhaite déguster la cuisine locale ou occidentale. A Prague, il faut prévoir 30 à 50% de plus si le séjour a lieu près du centre. Par ailleurs, en dehors des périodes de Pâques, des fêtes de fin d'année et de la période estivale, de nombreux hôtels petits budgets et de catégorie moyenne accordent des réductions de 30% environ.

Les chèques de voyage peuvent être changés dans toute la République tchèque. Les banques « Komerční » changent les eurochèques sans frais et à Prague des bureaux American Express et Thomas Cook changent leurs chèques sans prendre de commission.

Les hôtels et restaurants de catégorie supérieure des grands centres touristiques acceptent certaines cartes de crédit. Il s'agit des cartes American Express, Visa ou MasterCard (Access) ainsi que, parfois, Eurocard, Diners Club ou JCB. La plupart des agences de voyages ainsi que certaines boutiques touristiques de Prague prennent les cartes de crédit mais les magasins préfèrent généralement les couronnes. Les dollars américains sont aussi souvent acceptés. Inutile de changer au marché noir : le taux pratiqué est à peine supérieur à celui des banques et les escrocs essaient d'y écouler des billets qui ne sont plus en circulation ou des zlotys polonais sans aucune valeur.

Un pourboire de 5 à 10% est apprécié dans les restaurants touristiques qui assurent le service. La coutume, au moment où l'addition est présentée, consiste à préciser combien sera payé pour le service.

La vie culturelle et sociale

La vie sociale et culturelle, en Répu-

blique tchèque, est très variée et doit son originalité à une longue tradition. A retenir : parmi les particularités les plus frappantes qui ont influencé, puis participé au développement de la vie culturelle et sociale en Bohême, le père de la patrie, qui s'appelait Karel IV (Charles IV), le plus célèbre monarque du Moyen-Age, a conduit le royaume tchèque à son épanouissement, de même que le grand réformateur de l'église catholique Jan Hus, ou bien l'historien, politicien et savant František Palacký, personnalité de la renaissance nationale tchèque, appelé aussi le père du peuple.

Le caractère national, tout comme le peuple lui-même, a changé et évolué dans le temps. Les changements les plus importants se sont produits après 1989 qui a vu la chute du régime communiste et l'instauration de la démocratie.

Les Tchèques sont créatifs, ils comptent parmi les maîtres de l'improvisation et sont très cultivés. Ils se considèrent eux-mêmes comme un peuple inventif, mais manquant d'énergie, de confiance en soi et avec un grand sens critique. Les étrangers apprécient beaucoup les monuments, la bière et la capitale Prague. La connaissance des langues étrangères est ici à un bon niveau, puisque 71% de la population parle au moins une langue étrangère, le plus souvent le russe, l'allemand et l'anglais.

Parmi les loisirs pratiqués, les jeunes préfèrent avant tout le sport, l'étude des langues et les divertissements, les plus âgés donnent la préférence à la télévision, à un travail supplémentaire, aux travaux domestiques, ils s'occupent des enfants, s'adonnent à leurs hobbies, et vont à leur chalet, ce qui, au départ, était lié à la tradition du camping, mais aussi aux restrictions dans les possibilités de voyages. La République tchèque peut proposer bien d'autres possibilités sur le plan touristique. On aime beaucoup aller au théâtre ou au cinéma, visiter des monuments historiques, châteaux, forteresses, églises, sites naturels parmi lesquels les parcs nationaux, les régions protégées, les grottes. Le thermalisme est également répandu, grâce à la forte présence de sources d'eaux minérales sur le territoire du pays. Parmi les activités sportives, les plus populaires sont le football, le hockey, le tennis, le golf, le cyclisme, le tourisme, le ski de fond et le ski de piste, ainsi que des sports comme le

tir à l'arc ou l'alpinisme et la varappe.

Le titre de séjour

Permis de séjour temporaire pour un ressortissant d'un état membre de l'Union européenne.

Tout citoyen de l'Union européenne et tout membre de sa famille doivent, s'ils comptent résider à titre temporaire sur le territoire pour une durée supérieure à trois mois, faire une demande de permis de séjour. A cette demande, il convient de joindre le passeport, un document attestant du but du séjour, une photographie, une attestation d'assurance maladie et une déclaration sur l'honneur indiquant que pendant la durée de leur séjour ils ne feront pas de demande d'allocations; ceci n'a pas lieu d'être si le but du séjour est un emploi, une activité d'entreprise ou une fonction de membre d'un organe statutaire pour une personne morale. A la demande des services publics ou de la police, ils devront présenter un certificat médical attestant qu'ils ne sont pas atteints d'une maladie grave. La procédure est la même pour les membres de la famille, qui, en plus, devront prouver qu'ils sont membres de sa famille, avec un document prouvant qu'ils sont à sa charge. La police délivre ensuite au citoyen de l'Union européenne une autorisation de séjour temporaire, sous la forme d'un permis de séjour pour ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne. Ce permis est délivré soit comme un document séparé, soit sous la forme d'une étiquette qui est apposée dans le passeport de l'étranger.

Un citoyen de l'UE doit, dans les 30 jours qui suivent son entrée sur le territoire, et si la durée prévue de son séjour est supérieure à 30 jours, déclarer à la police le lieu de son séjour sur le territoire.

Demande de permis de séjour permanent

Lorsqu'un citoyen de l'Europe unie fait une demande de permis de séjour permanent, la police lui remet si :

- Il travaille sur le territoire et y séjourne de façon ininterrompue depuis au moins 3 ans, et qu'au moment où il termine l'une de ses activités professionnelle, il a atteint l'âge fixé pour pouvoir prétendre à

la retraite ou qu'il a exercé au cours des 12 mois précédant la remise de sa demande et séjourné depuis au moins 3 ans, (**la durée d'activité sur le territoire d'un autre pays membre de l'Union européenne a la même valeur que la durée d'activité effectuée sur le territoire tchèque !**), ou qu'il a terminé cette activité pour incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident et qu'il séjourne sur le territoire de façon ininterrompue depuis au moins 2 ans, (cela ne concerne pas le cas dans lequel, pendant son séjour sur le territoire, il accède au droit à une pension d'invalidité suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle) - la durée d'activité sur le territoire d'un autre pays membre de l'Union européenne a, ici également, la même valeur que la durée d'activité effectuée sur le territoire tchèque.

- Il travaille sur le territoire d'un autre pays membre de l'Union européenne et qu'il rentre au moins une fois par semaine sur le territoire tchèque.
- Il séjournait ici auparavant de façon ininterrompue et en même temps y avait été employé pendant plus de 3 ans.
- Il réside sur le territoire de façon ininterrompue depuis 5 ans pour d'autres raisons (on ne prend pas en compte dans ce séjour la durée de séjour pour raison d'études).
- À sa demande de permis de séjour permanent, l'étranger doit joindre 3 photographies, son passeport, un document officiel prouvant le but de son séjour sur le territoire de la République tchèque ou un document indiquant que l'étranger était, dans le passé, citoyen de la République tchèque.

À sa demande de permis de séjour permanent, l'étranger doit joindre 3 photographies, son passeport, un document officiel prouvant le but de son séjour sur le territoire de la République tchèque ou un document indiquant que l'étranger était, dans le passé, citoyen de la République tchèque.

Logement

Le logement et les frais de logement varient très fortement en fonction du type de logement – propriété,

coopérative, location – en fonction également de sa taille et de sa catégorie, de la taille de la commune dans laquelle est situé le logement, et principalement en fonction du type de chauffage, d'eau chaude et de système de cuisson.

L'accessibilité financière du logement loué à usage d'habitation sont, pour les loyers contrôlés relativement élevés, ce qui fait que la demande est plus forte pour ce type de logement. Les prix les plus élevés pour les logements, loyers et charges se trouvent à Prague, et plus particulièrement au centre ville. C'est là que sont localisés plutôt des bureaux d'entreprises internationales, des commerces de luxe, des logements privés qui ont été restaurés pour une exploitation touristique, des appartements dont les prix varient en fonction de l'emplacement et de leur caractère.

Le parc de logements est constitué pour 51% d'immeubles à plusieurs étages, dont environ 1,2 millions de logements dans des immeubles en panneaux de béton préfabriqués. La qualité du parc de logements est tout à fait satisfaisante du point de vue des équipements sanitaires et du mode de chauffage.

Pour l'acquisition d'immobilier en République tchèque, il faut contacter une agences immobilières; ces dernières donnent des informations sur le marché de l'immobilier à usage d'habitation, des conseils pour les évaluations et autres aspects de l'achat et de la vente de biens immobiliers. Pour un achat, une vente ou toute autre transaction, il est nécessaire d'avoir un acte notarié, un contrôle des conditions de la transaction, ce qui est aussi en règle générale un des services qu'assurent les agences immobilières.

Pour une location, il faut également s'adresser à une agence qui vous aide à la recherche. Le loyer est dû tous les mois et le locataire verse souvent une caution égale aux trois premières mensualités de loyer. Une forme très appréciée pour les vacances, surtout en période hivernale et en période estivale, est la location de chalets pour une semaine ou deux à plusieurs familles. Bon nombre d'agences immobilières et autres bureaux spécialisés proposent ce type d'offres sur mesure.

Logement immédiat:

Pražská informacní služba

[Service d'information de Prague]
Praha 1, Staroměstské nám. 1
Tél. (+420) 224 482 018
Praha 1, Na Příkopě 20
Tél. (+420) 224 226 087

Bureau de réservation:

Pražská informacní služba

[Service d'information de Prague]
Pragotur - 186 50 Praha 8
Za Poríčskou branou 7
Tél. (+420) 221 714 130
Fax: (+420) 221 713 127
E-mail: pis.pragotur@mbox.vol.cz

Links

- **Ěeské Budějovice city**
<http://www.budweb.cz/ceskebudejovice/rubriky.asp?rubrika=13>
- <http://katalog.atlas.cz/cestovani/ubytovani/>
- <http://www.levneubytovani.net>
- <http://www.levneubytovani.cz>
- <http://www.motylek.com>
- <http://www.pensionhotel.com/indexen.php>
- **Prague**
<http://praha.bre.cz>
- **Rion Šumava**
http://www.sumavanet.cz/odkazy/k_odkazy_pohostinstvi.asp
- http://www.ubytovani.cz/index.php?lng_id=2&partner=2&country_id=1
- **Valachia**
<http://ubytovani.valassko.cz/default.htm>
- **AAA Travel**
<http://aaacestovani.cz>
- **Camping sites in the Czech Republic**
http://www.camp.cz/index.php?akce=mainpage&lng=uk&act=jazyk_uk
- **TravelGuide.CZ**
<http://www.travelguide.cz>
- **Youth hostels in the Czech Republic**
<http://www.hostely.cz/iyhf/index.html>
- **Hostels in Prague**
<http://www.hostel.cz>
- **Welcome hostels**
<http://www.hostelprague.cz>

Transport

- **Airline timetables**
<http://www.letenky.cz>
- **Bus and train timetables**
<http://www.idos.cz/ConnForm.asp?tt=c&cl=E5>
- **Czech road traffic information**
<http://www.ceskenoviny.cz/doprava> [CS]
- **Local public transportation information**
http://www.cestuji.cz/mhd_cr.htm

Éducation

■ SYSTÈME D'ÉDUCATION EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Éducation préprimaire

L'école maternelle (materská Skola) fait partie intégrante du système éducatif. Elle n'est pas obligatoire, mais 86% des enfants du groupe d'âge concerné (3 à 6 ans) y sont inscrits. La plupart des écoles maternelles sont gratuites, mais elles peuvent demander aux parents de participer aux frais de fonctionnement à hauteur de 30%.

Enseignement obligatoire

La scolarité est obligatoire depuis 1774. Elle couvre une période de 9 ans (6 à 15 ans, en général) et se dispense principalement dans les écoles élémentaires (základní Skola). Des aires de recrutement sont définies, mais le choix de l'établissement reste libre. Les élèves peuvent quitter l'enseignement de base à la fin de la 5^{ème} année pour entrer dans un lycée (gymnázium) offrant un programme de huit ans, ou à la fin de la 7^{ème} année pour entrer dans un lycée proposant un programme de six ans, après examen d'entrée organisé par l'établissement.

L'année scolaire commence le 1^{er} septembre pour se terminer le 31 août de l'année suivante. Les leçons, qui durent chacune 45 minutes, sont réparties sur une semaine de cinq jours. L'horaire comprend de 22 à 25 leçons par semaine dans le premier cycle (de la première à la cinquième année) et de 27 à 30 leçons dans le second cycle (de la sixième à la neuvième année). Le taux d'encadrement était de 1 : 15,2 en 2001-2002, et le nombre d'élèves par classe était

de 21,7 en moyenne. Les classes, mixtes, regroupent des enfants du même âge. Dans le premier cycle, tous les cours sont donnés par le même enseignant; dans le second cycle, les enseignants se spécialisent généralement dans deux matières. Les objectifs et le cursus de base sont définis par l'office national des normes d'enseignement et divers programmes éducatifs peuvent être mis en oeuvre pour leur réalisation, à condition d'avoir été agréés.

Il existe trois programmes nationaux. Les établissements ont le libre choix des méthodes pédagogiques et des manuels scolaires (figurant sur une liste approuvée par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports). Les élèves sont évalués (par les enseignants) sur la base de leurs travaux écrits et oraux (et de leurs devoirs à domicile), et notés sur une échelle de 1 à 5. Cette évaluation permanente est résumée dans un rapport de fin de semestre. Une évaluation orale est autorisée au premier cycle de l'enseignement élémentaire, et cette option a la préférence de 8% des enseignants. Des rencontres sont organisées avec les parents pour examiner les progrès réalisés par leurs enfants. Les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage doivent redoubler leur année. Le taux de décrochage scolaire est de 0,78%.

Enseignement secondaire

Il existe trois types principaux d'écoles secondaires en République tchèque: les établissements d'enseignement général (gymnázium), les établissements d'enseignement secondaire technique (střední odborná škola - SOS) et les établissements d'enseignement secondaire professionnel (střední odborná učiliště - SOU). Pour y accéder, les élèves doivent avoir achevé avec fruit l'enseignement obligatoire et satisfaire aux critères d'admission. Le directeur de l'établissement peut décider d'accepter certains candidats sans examen d'entrée, dont il fixe par ailleurs le contenu.

Le Gymnázium (CITE 3A) dispense un enseignement académique général. Il a pour but principal de préparer les élèves aux études universitaires. Cette formation dure 4 ans à l'issue des neuf années d'enseignement élémentaire, même s'il existe différents types de gymnázium (voir plus haut).

Lorsqu'ils achèvent le gymnázium, les étudiants présentent un examen final (maturita). Sur l'ensemble des jeunes qui entrent à quinze ans dans une école secondaire, tous types d'établissements confondus, 17,4% s'inscrivent dans gymnázium (7,95% de l'ensemble de la population concernée s'inscrit par ailleurs au gymnázium à un âge plus précoce). Le pays compte 346 établissements de ce type (dont près d'un cinquième sont des établissements privés).

Un établissement d'enseignement secondaire technique (CITE 3A, B) dispense généralement un enseignement professionnel complet au niveau secondaire, qui dure quatre ans et qui s'achève par un examen final (maturita); il dispense également, dans certains cas, un enseignement professionnel au premier cycle du secondaire seulement (2 ou 3 ans). Ce type d'établissement prépare les élèves à travailler dans l'une des 260 branches d'activité technique. 40% environ du temps d'enseignement sont consacrés à une formation générale, et 60% à une formation professionnelle. Des cours pratiques sont donnés dans des laboratoires et des ateliers implantés dans les écoles. Cette filière accueille 37,5% des jeunes qui suivent un enseignement secondaire supérieur, et la proportion tend à augmenter. Le pays compte 804 établissements de ce type (dont un quart environ sont privés).

Les établissements d'enseignement secondaire professionnel (CITE 3B) proposent un apprentissage se déroulant généralement sur trois ans (mais parfois sur une ou deux années). Les cours se clôturent par un examen final et l'obtention d'un certificat d'apprentissage. La formation pratique représente la moitié environ du temps d'enseignement, et vise à l'acquisition d'aptitudes manuelles. Le nombre de branches concernées est de l'ordre de 280. Les établissements de ce type accueillent 45% environ des jeunes, et cette proportion est en baisse. Certains établissements d'enseignement secondaire professionnel organisent également des cours en quatre ans, qui s'achèvent par un examen maturita et forment des travailleurs hautement qualifiés; ces cours peuvent également être suivis par ceux qui souhaitent prolonger leurs études à l'issue de leur apprentissage.

La République tchèque compte 565 établissements d'enseignement secondaire professionnel, dont un sixième environ sont privés.

Les programmes de cours dispensés par tous les établissements d'enseignement secondaire doivent satisfaire aux normes agréées en la matière par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

Enseignement supérieur

Une haute école professionnelle (vyšší odborná škola) (CITE 5B) confère les qualifications requises pour exercer des activités techniques qui, tout en étant exigeantes, ne demandent pas de diplôme universitaire. Les programmes dispensés par les établissements de ce type durent deux ans au minimum, et trois ans et demi au maximum, et les étudiants obtiennent le titre de DiS (spécialiste avec diplôme). Il existe 164 de ces écoles (dont un tiers sont privées) et elles couvrent 200 branches environ. L'inscription y est payante.

Les établissements de l'enseignement supérieur peuvent être de type universitaire ou non universitaire, mais les uns et les autres sont regroupés sous la dénomination vysoká škola (haute école). Le caractère universitaire ou non universitaire est précisé dans les statuts de l'institution, laquelle doit se conformer au verdict de la Commission d'accréditation. Ces hautes écoles dispensent un enseignement à trois niveaux supérieurs: des programmes conduisant à diplôme du premier cycle (généralement 3 ans, CITE 5B) et des programmes conduisant à un diplôme du deuxième cycle (généralement 5 ans, CITE 5 A) sont ouverts aux candidats qui ont réussi l'examen matura et qui satisfont aux autres critères d'admission, y compris l'examen d'entrée. Le troisième niveau de l'enseignement supérieur, à savoir les programmes conduisant au doctorat (généralement 3 ans, CITE 6), est accessible aux diplômés du deuxième cycle. Les établissements de type universitaire classiques offrent souvent les trois programmes, alors que les établissements non universitaires se limitent généralement à ceux du premier cycle. La plupart des établissements de type universitaire s'organisent en facultés.

La République tchèque compte

actuellement 39 établissements d'enseignement supérieur, publics et privés. Un tiers environ de l'ensemble des candidats admis optent pour la filière courte (premier cycle), tandis que les tiers entreprennent les programmes conduisant au diplôme du deuxième cycle. La demande de places dans l'enseignement supérieur est très importante, puisque la moitié seulement des candidats y sont acceptés.

■ LINKS

- <http://www.asociacezs.cz>
- **Centre for Higher Education Studies**
<http://www.csvs.cz>
- <http://www.dzs.cz>
- <http://www.edunet.cz>
- <http://www.maturita2004.cz>
- **Ministry of Scholarship and Youth**
<http://www.msmt.cz/>
- <http://nb.vse.cz/cesp/index.htm>
- <http://www.nvf.cz/leonardo/index.htm>
- <http://www.rekvalifikace.com>
- <http://www.scio.cz>
- <http://www.skoly-kurzy.cz>
- <http://www.socrates.cz>
- <http://www.skoly.cz>
- <http://www.uiv.cz/>
- <http://www.vzdelavani.cz>
- <http://www.vysokeskoly.cz>
- **Centre for Higher Education Studies**
<http://www.csvs.cz>
- **Charles University Information and Consultation Centre**
<http://www.cuni.cz/cuni/ruk/ipc/index.htm.iso-8859-2>
- **Charles University of Prague**
<http://www.cuni.cz>
- **Institute for Education Information** <http://www.uiv.cz>
- **Ministry of Education, Youth and Sports**
<http://www.msmt.cz>

■ POUR LES ÉTRANGERS

Trouver une école dans le Système d'enseignement scolaire en République tchèque :

L'accession des étrangers à l'enseignement scolaire se fait d'une manière unique dans les écoles de base (niveau collège), écoles secondaires et écoles professionnelles supérieures, y compris les écoles spécialisées.

L'enseignement scolaire est dispensé :

- aux étrangers ayant une autorisation de résidence permanente sur le territoire de la République tchèque,
- aux étrangers qui y résident de façon temporaire,
- aux étrangers ayant obtenu asile sur le territoire de la République tchèque,
- aux étrangers concernés par une décision d'attribution d'asile,
- aux étrangers titulaires d'un visa de tolérance de séjour
- aux étrangers titulaires d'un visa leur assurant une protection temporaire.

Pour les étrangers, l'enseignement scolaire est dispensé gratuitement dans les écoles de base, les écoles spéciales et les écoles secondaires. Dans les écoles professionnelles supérieures, ces étrangers payent la même chose que les citoyens tchèques.

En même temps qu'il dépose sa demande d'inscription, l'étranger adresse au directeur de l'école correspondante un document prouvant qu'il peut résider sur le territoire de la République tchèque.

Les étrangers qui font leurs études dans des écoles de la République tchèque étudient dans les mêmes conditions que les citoyens tchèques. Lors de l'évaluation des étrangers dans les écoles de base ou les écoles secondaires, pour les sujets « langue et littérature tchèques », on regarde le niveau de connaissance atteint en langue tchèque. Des insuffisances graves dans la maîtrise de matières composant ce sujet sont considérées comme une raison objective pour laquelle un élève ne peut, au cours de la première année où il fréquente l'école, être classé d'après ce sujet. A la fin des études à l'école secondaire, on procède de la même manière que décrite dans les instructions en vigueur sur la fin des études.

L'école n'est pas tenue de dispenser un enseignement complémentaire en langue tchèque aux élèves étrangers.

Lorsqu'un étranger demande à entrer en première année d'une école secondaire publique, le directeur de cette école, en suivant l'instruction en vigueur concernant l'accueil des

élèves, ne lui fait pas passer d'examen d'entrée en langue tchèque; en revanche, l'élève devra prouver qu'il est capable, en langue tchèque, de répondre facilement aux questions se rapportant à des situations courantes de la vie de tous les jours. Lorsqu'un étranger fait une demande d'entrée en dernière année d'une école secondaire publique, on prend en compte sa connaissance de la langue tchèque et le niveau de formation qu'il a atteint; le cas échéant, il devra passer un test d'évaluation. Au cas où la personne qui demande à être acceptée ou intégrée en dernière année n'a aucun document attestant de son cursus d'études, le directeur de l'école secondaire décidera de son intégration sur la base d'un contrôle des connaissances de l'élève et de la déclaration que ce dernier fera concernant le niveau qu'il aura atteint.

L'instance donnant des informations sur le système d'enseignement scolaire est un organisme qui dépend directement du Ministère de l'enseignement scolaire, de la jeunesse et de l'éducation physique de la République tchèque et dont le siège est à Prague. Ce centre de relations publiques et d'information dispense des informations et des services dans les domaines de l'enseignement scolaire, de la formation, des activités extra-scolaires pour les enfants et les jeunes, et ces activités sont à destination d'un large public.

Il existe également, au sein du Ministère de l'enseignement scolaire, de la jeunesse et de l'éducation physique, un organisme scientifique de recherche pédagogique, le Centre pour l'étude de l'enseignement scolaire supérieur. C'est dans le cadre de ce centre que fonctionne le NARIC – National Academic Recognition Information Centre – qui est chargé des échanges d'informations et d'expériences. Il collabore également à la création d'un système de reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur pour les citoyens de l'UE.

Institut national de formation professionnelle. Le centre de conseil sur les carrières donne des informations sur les études dispensées et les spécialisations des écoles secondaires.

Institut d'information pour la formation

Senovázné náměstí 26
P. O. Box c. 1, 110 06 Praha 1
Tél. (+420) 224 398 111
Fax: (+420) 224 237 596

■ LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DES QUALIFICATIONS

Pour plus d'informations sur les équivalences/reconnaisances de formation et de qualification, il est conseillé de contacter le Centre pour l'étude de l'enseignement scolaire supérieur.

Ce centre fournit des conseils et offre des consultations dans le domaine de :

- la reconnaissance des diplômes pour les besoins des établissements d'enseignement supérieur,
- de la jeunesse et de l'éducation physique,
- des établissements scolaires,
- des services publics de formation professionnelle.

Le bureau chargé des informations sur la formation est un organisme géré directement par le Ministère de l'enseignement scolaire, de la jeunesse et de l'éducation physique de la République tchèque, et son siège est à Prague.

Ce centre de relations publiques et d'information dispense des informations et des services dans le domaine de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle et des activités extra-scolaires pour les enfants et les jeunes, et ses activités sont destinées au grand public.

En cas de problème, il faut contacter les conseillers EURES en République tchèque.

Centre d'études sur l'enseignement scolaire supérieur:

Ing. Stepánka Skuhrová
CSVS – Středisko pro ekvivalenci dokladu a vzdělání [Centre pour l'équivalence des diplômes et des formations]
U Luzického semináře 13
118 00 Praha 1 – Malá Strana
Tél. (+420) 2 5701 1335
(+420) 2 5753 0500

- **Czech Courses**
<http://www.phil.muni.cz/kabcest/brozuraan.ht>
- **Language courses**
<http://www.jazykovky.cz>
<http://www.language-learning.net/>

Emploi

■ LE RECRUTEMENT

Les chances de trouver un emploi peuvent dépendre des connaissances professionnelles, de l'expérience, mais aussi du niveau d'études et de la maîtrise de la langue. La majorité des employeurs situés sur le territoire tchèque considèrent comme un point important la connaissance de la langue tchèque.

Qualification professionnelle et expérience

La qualification professionnelle devrait être reconnue par comparaison avec une expérience équivalente acquise sur le territoire de la République tchèque. Il ne devrait pas y avoir de discrimination ou de restriction à l'intégration au secteur public de demandeurs d'emploi en provenance d'autres pays membres, mais, dans ce domaine, l'État peut se réserver un certain nombre de places pour les seuls citoyens tchèques. En cas d'intérêt pour l'un ou l'autre des postes dans l'administration publique, il faut contacter l'institution correspondante ou vérifier cette possibilité au moment de l'acte de candidature.

■ COMMENT TROUVER UN TRAVAIL

Accès aux informations concernant les postes vacants

EURES – Services européens de l'emploi

Pour travailler dans l'un des pays membres, le réseau EURES peut proposer des informations sur un pays en matière d'emploi. Le conseiller d'EURES donne des détails sur les conditions de vie et de travail dans le pays considéré, ainsi que des informations sur les emplois vacants. Il est possible de contacter les conseillers EURES dans les agences pour l'emploi agréées.
<http://europa.eu.int/eures>

Services publics de l'emploi – Agences pour l'emploi

Les services assurés par les agences pour l'emploi sont gratuits; celles-ci proposent une vaste échelle de services concernant le choix d'un emploi, éventuellement des stages de recyclage, des offres d'emploi, ainsi que des conseils. En République tchèque, on compte 77 agences pour l'emploi, dont 14 de niveau régional où siègent les conseillers EURES. Vous pourrez trouver plus d'informations sur les agences pour l'emploi et leur activité dans les « sources utilisées » pour la rédaction de ce cahier.
<http://www.uradprace.cz>

Agences de recrutement privées

Il existe des agences de recrutement privées qui recherchent des travailleurs; leur activité est basée sur une autorisation obtenue à cet effet de la part du Ministère du travail et des affaires sociales. Certaines font payer un droit d'inscription d'environ 300 CZK.

<http://portal.mpsv.cz/sz/obcane/zpr.prace>

Presse quotidienne & internet

Des petites annonces concernant les emplois vacants sont publiées dans la presse quotidienne, dans des annexes ou colonnes spéciales, ainsi que sur des sites internet où l'on trouve des listes d'offres d'emploi pour tout le territoire de la République tchèque. Ces petites annonces sont, pour la plupart, en tchèque. Pour se connecter à l'internet, il est possible d'utiliser des cyber-cafés et les bibliothèques publiques.

Comme autre possibilité de trouver les offres, il y a également les contacts personnels pris directement auprès d'un organisme regroupant les employeurs ou des entreprises. La plupart des employeurs ont leurs propres pages web ou bien sont repérés dans les annuaires téléphoniques. L'annuaire téléphonique en langue anglaise sur le site :

<http://www.zlatestranky.cz/index.e.html>

Pour de nombreuses professions, la connaissance de la langue tchèque est nécessaire, laquelle connaissance participe souvent à la réussite de la recherche d'emploi. Pour apprendre

la langue tchèque le plus rapidement possible, connectez vous avec à l'« Association des enseignants de langue tchèque pour les étrangers ».

<http://www.auccej.org>.

En connaissant des langues étrangères, on trouve principalement des emplois dans les sociétés multinationales. Dans les grandes villes il y a plus de possibilités.

Avantage en République tchèque, comme au Luxembourg, la loi oblige l'employeur à déclarer les emplois vacants à l'agence pour l'emploi.

Sur le site du Ministère du travail et des affaires sociales, il y a donc à disposition une liste de tous les emplois vacants :

<http://portal.mpsv.cz>

■ LIBERTÉ DE CIRCULATION

La République Tchéquie n'applique aucune restriction en matière d'accès à son marché du travail aux citoyens originaires d'autres pays de l'EEE.

| Sites Internet

- <http://www.brigada.cz>
- <http://www.cssz.cz>
- <http://www.katalog.atlas.cz>
- <http://www.mpsv.cz>
- <http://www.prace.cz>
- <http://www.sweb.cz/studentskebrigady.cz>

AMBASSADEUR avec résidence à Prague :

M. Pierre-Louis LORENZ
Ambassade du Luxembourg
13, Trziste
118 00 PRAHA 1

Tél. (+420) (2) 57 18 18 00

Fax: (+420) (2) 57 53 25 37

Email général:
prague.amb@mae.etat.lu

Email consulat:
prague.consulat@mae.etat.lu

Info touristique:
prague.tourist@mae.etat.lu

Affaires commerciales:
prague.commercial@mae.etat.lu

Site Internet:
<http://www.ambalux.cz>

CONSULAT DU LUXEMBOURG

Ambassade du Luxembourg
13, Trziste
11800 Prague 1
République Tchéquie

Tél. (+420) (2) 57 53 25 69

Tél./Fax: (+420) (2) 57 31 13 10

E-mail: luxcz@volny.cz

CHANCELLERIE DIPLOMATIQUE

2 Rond-Point Robert Schuman
L - 2525 Luxembourg

Tél. (+352) 26 47 78

Fax : (+352) 26 47 78-20

E-mail :

luxembourg@embassy.mzv.cz

CONSULAT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

2 Rond-Point Robert Schuman
L - 2525 Luxembourg

Tél. (+352) 26 47 78

Fax: (+352) 26 47 78 20

Autres sources :

- <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

- <http://www.leader-city.com>

- <http://www.czechtourism.com/>

- <http://www.lonelyplanet.fr>

- <http://fr.wikipedia.org>

- <http://www.europa.eu.int/eures>

